



Ma locataire consomme du Cannabis en présence de sa petite fille qui à moins de 2 ans

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 1er août 2018

Bonjour,

J'ai une locataire qui fume et consomme du cannabis.

Dans l'absolu cela ne me dérange pas outre mesure, sauf qu'elle consomme cela en présence de sa petite fille qui à moins de 2 ans.

L'enfant souffre de terreurs nocturnes et je me demande s'il n'y a pas une relation de cause à effet.

Quels sont les moyens d'actions à mettre en Suvre afin de protéger cet enfant ?

J'avoue être un peu désemparé.

Cordialement

Réponse :

Si vous estimez que l'enfant est en danger, votre devoir de citoyen est de convaincre sa mère du danger qu'elle fait courir à cette enfant ou de le signaler.

Le site officiel ServicePublic.fr, extrêmement bien conçu, vous accompagnera dans cette démarche